

COUVREUR

PUBLIC CONCERNÉ

Par la voie de l'apprentissage :

- > jeunes âgés de 16 à 29 ans révolus (dès 15 ans si sortie de 3^{ème}) au début de la formation
- > apprentis de moins de 35 ans en poursuite d'études après un diplôme de niveau 3

Sans condition d'âge pour les personnes :

- > reconnues travailleur handicapé
- > ayant un projet de création ou reprise d'entreprise nécessitant le diplôme
- > sur la liste des sportifs de haut niveau

Par la voie de la formation continue :

En contrat de professionnalisation :

- > jeunes âgés de 16 à 25 ans révolus au début de la formation
- > demandeurs d'emploi d'au moins 26 ans
- > bénéficiaires de minima sociaux

Autres dispositifs :

Salariés, retraités, demandeurs d'emploi

CONDITIONS D'ACCÈS

Par la voie de l'apprentissage ou le contrat de professionnalisation :

L'inscription définitive est conditionnée par la signature d'un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation avec une entreprise dont le secteur d'activité correspond au métier visé.

Pour les autres dispositifs :

Une convention de stage devra être signée avec une entreprise d'accueil.

PRÉ-REQUIS

Maîtriser les savoirs de base (lire, écrire, compter) en langue française

Être médicalement apte à l'exercice du métier visé

DURÉE

Standard : 2 ans (910 heures de formation au centre)

Adaptée à votre profil après positionnement à l'entrée en formation

MÉTIER(S) VISÉ(S)

- > Couvreur

OBJECTIFS

Bloc n° 1 - Étude et préparation d'une intervention

- Compléter et transmettre des documents
- Décoder un dossier technique
- Choisir les matériels et les outillages

Bloc n° 2 - Réalisation et contrôle d'un ouvrage courant

- Déterminer des quantités de matériaux
- Organiser son poste de travail
- Sécuriser son intervention
- Monter, démonter et utiliser un échafaudage
- Réaliser des tracés
- Poser des éléments constituant une couverture, bardage
- Relever des dimensions
- Réaliser des éléments métalliques
- Assembler des éléments
- Raccorder des pénétrations continues, discontinues et des accessoires en petits éléments de couverture
- Contrôler le travail réalisé

Bloc n° 3 - Réalisation de travaux spécifiques

- Échanger, rendre compte oralement
- Intervenir à proximité des réseaux
- Poser des feuilles et longues feuilles en couverture et bardage
- Sceller et étancher par mortier
- Mettre en œuvre des membranes d'étanchéité

CONTENU

Domaine professionnel :

- L'environnement de travail : le secteur du bâtiment
- Les enjeux énergétiques et environnementaux, l'éco-responsabilité
- Les systèmes constructifs du bâtiment
- La représentation graphique et digitale des ouvrages
- La description et la quantification des ouvrages
- La communication technique
- La prévention des risques professionnels
- Le contrôle et la qualité des ouvrages
- Notions de physique et de chimie appliquées
- Les tracés professionnels
- Les techniques de mise en œuvre des matériaux
- Les ventilations
- Les scellements
- Recueils et évacuations des eaux pluviales
- Les techniques de mise en œuvre de membranes

Prévention des risques professionnels :

- Préparation au profil opérateur de l'Autorisation d'Intervention Auprès des Réseaux
- Préparation à l'habilitation électrique H0-B0 conformément à la norme NF C 18-510
- Préparation au certificat de prévention des risques liés à l'activité physique pour une opération - formation initiale
- Application des principes de prévention des risques CMR
- Préparation au certificat de Sauveteur Secouriste du Travail - formation initiale
- Préparation à l'attestation de montage/démontage et d'utilisation d'échafaudages de pied (R408 annexes 3/5)

Domaine général :

- Français et Histoire-Géographie - Enseignement moral et civique
- Mathématiques - Physique - Chimie
- Éducation physique et sportive
- Langue vivante : anglais
- Prévention Santé Environnement

LIEU(X) DE FORMATION

Loire-Atlantique :
Saint Brévin-les-Pins et Saint-Herblain
Horaires : 8h30-12h30 / 13h30-16h30

Maine-et-Loire : Angers
Horaires : 8h15-12h15 / 13h15-16h15

Sarthe : Le Mans
Horaires : 8h30-12h30 / 13h30-16h30

Vendée : La Roche-sur-Yon
Horaires : 8h30-12h / 13h15-16h45

EFFECTIF

MINI : 10 apprenants par groupe
MAXI : 12 apprenants par groupe

ORGANISATION DE LA FORMATION

En alternance :

1 semaine en centre de formation
2 semaines en entreprise

PÉRIODE D'ENTRÉE EN FORMATION

Standard : Septembre
Nous contacter pour étudier les possibilités d'entrée en cours d'année de formation

TARIFS

Contrat d'apprentissage et de professionnalisation : formation gratuite pour l'apprenant, éligible à une prise en charge par l'OPCO de l'entreprise formatrice

Autres dispositifs : 13 650 € nets de taxe sur 2 ans

Formation éligible à une prise en charge par les OPCO, Pôle emploi, Transitions Pro et au titre du CPF : Nous contacter pour + d'infos

INFOS ET INSCRIPTIONS

- > Modalités d'inscription
- > Résultats aux examens
- > Taux d'insertion professionnelle
- > Parcours de formation et passerelles
- > Journées portes ouvertes
- > Découverte des métiers
- > Mini stages
- > Accessibilité aux personnes en situation de handicap
- > [...]

Renseignements dans le centre le plus proche de chez vous ou sur son site internet :

www.btpcfa44.com
www.btpcfa49.com
www.btpcfa72.com
www.btpcfa85.com

MODALITES PÉDAGOGIQUES

Méthodes pédagogiques

La formation combine :

- Des retours d'expérience
- Des travaux collaboratifs, des apports théoriques
- Des mises en situation pratique en atelier

Outils et moyens techniques

- Salles de formation équipées de PC/tablettes et vidéoprojecteur
- Plateau technique
- Plateforme LMS (e-learning)
- Centre de ressources

Moyens humains

Formateurs d'Enseignements Professionnels et d'Enseignements Généraux (cf. liste en annexe)

Modalités de suivi de l'exécution

Suivi des présences
Certificat de réalisation

Modalités d'évaluation

Évaluation formative tout au long de la formation : questionnaires, études de cas, réalisations pratiques

Évaluation certificative conforme aux modalités de l'organisme certificateur :

- > Apprentis : Contrôle en Cours de Formation
- > Stagiaires de la Formation Professionnelle Continue : épreuves ponctuelles
- > Domaine professionnel :
 - UP1 Étude et préparation d'une intervention
 - UP2 Réalisation et contrôle d'un ouvrage courant
 - UP3 Réalisation de travaux spécifiques
- > Domaine général :
 - UG1 Français et Histoire-Géographie – Enseignement Moral et civique
 - UG2 Mathématiques – Physique – Chimie
 - UG3 Éducation physique et sportive
 - UG4 Prévention – Santé – Environnement
 - UG5 Langue vivante étrangère
 - UF1 Langue vivante (facultative)
 - UF2 Mobilité (facultative)

Formation inscrite au RNCP permettant la validation d'un ou plusieurs blocs de compétences (Code RNCP : 35889) + d'infos sur certificationprofessionnelle.fr

POURSUITE DE FORMATION

- > MC Zinguerie
- > Bac pro Interventions sur le patrimoine bâti option couverture
- > BP Couvreur